

08 sep 2006 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 8 septembre 2006](#)

## Conseil fédéral de police

### Attribution de jetons de présence et remboursement des frais de transport

#### Attribution de jetons de présence et remboursement des frais de transport

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, et M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal (\*) relatif au Conseil fédéral de police. Le projet attribue des jetons de présence aux membres du Conseil fédéral de police qui ne perçoivent pas une rémunération en raison de la qualité en laquelle ils sont désignés. Il prévoit également le remboursement des frais de transport à l'ensemble des membres, suivant la réglementation applicable aux fonctionnaires fédéraux. (\*) du 3 novembre 2001.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>